
Prochain rendez-vous avec le Flash-Handicap : le 15 mars

ZOOM SUR...

MASTER mention Santé publique

"Parcours Situations de handicap et participation sociale (M2)"

Organisé par l'EHESP, l'Université de Rennes 1 et l'Université de Rennes 2

[Plus d'informations](#)

ACTUALITES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Travail, Emploi

Dispositifs de retraite en faveur des fonctionnaires handicapés – [En savoir plus](#)

Agrément de l'avenant n° 1 du 29 novembre 2018 relatif à l'accord de branche du 17 décembre 2015 sur l'emploi des travailleurs handicapés dans les caisses régionales du Crédit agricole et les organismes adhérant à la convention collective du Crédit agricole – [En savoir plus](#)

Montants des aides financières susceptibles d'être attribuées aux entreprises adaptées hors expérimentation – [En savoir plus](#)

Revalorisation du montant de l'aide financière susceptible d'être attribué aux entreprises adaptées autorisées à mettre en œuvre l'expérimentation des contrats à durée déterminée tremplin – [En savoir plus](#)

ESMS

Appel à projets auprès des ARS pour la modernisation des structures sanitaires et médico-sociales destinées à la prise en charge des accidentés de la route – [En savoir plus](#)

Accessibilité

Réponse à la question écrite Sénat de Monsieur Arnaud Bazin : Inaccessibilité des stations du métro parisien – [En savoir plus](#)

ACTUALITES BIBLIOGRAPHIQUES

Résultats de l'enquête sur les pratiques professionnelles contribuant à la bientraitance des enfants et des adolescents accueillis dans les établissements d'accueil de la protection de l'enfance et de la protection judiciaire de la jeunesse – Haute autorité de santé

Un questionnaire s'intéressant aux conditions d'accompagnement des enfants et des adolescents placés, dans le cadre d'une mesure administrative ou judiciaire (civile ou pénale) a été envoyé aux établissements d'accueil de l'ASE et de placement de la PJJ. L'enquête interroge les pratiques d'accompagnement des enfants et des adolescents placés

durant l'année 2015. 47 % des établissements de l'ASE ont répondu à l'enquête : ils hébergeaient 46 % de mineurs, soit 23 989 mineurs. Pour la PJJ, 65 établissements (hors MECS double habilitation) ayant répondu à l'enquête hébergeaient 879 mineurs. Une enquête en six chapitres : le premier chapitre présente la méthodologie de l'enquête et les caractéristiques des établissements ; dans le deuxième chapitre, sont détaillées les caractéristiques des enfants accueillis ; celles-ci font apparaître des facteurs de vulnérabilité particulièrement interpellant. Elles éclairent les besoins spécifiques de ces enfants et adolescents, déclinés dans la démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance ; trois chapitres suivent ensuite, reprenant "le parcours de vie de l'enfant", "l'intérêt de l'enfant et la prise en compte de ses besoins fondamentaux" et "la garantie des droits des mineurs accompagnés" ; le sixième chapitre, "le soutien de la qualité des accompagnements par l'organisation" identifie l'appropriation des recommandations de l'Anesm par les établissements. [HAS, 2019 – Résultats / Fiche synthèse / Enquête / Guide de remplissage](#)

Première évaluation des acquis des élèves en situation de handicap – Champault, Françoise, Dos Santos Reinaldo, Herrero Stéphane

Pour la première fois, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) a mis en place un dispositif d'évaluation permettant de mesurer le niveau des acquis d'élèves en situation de handicap. Les élèves présentant des troubles intellectuels ou cognitifs (TIC) sont plus souvent en difficulté, même si plus d'un tiers d'entre eux atteint le niveau attendu à leur âge. Parmi ceux atteints de troubles physiques, les élèves déficients visuels présentent les meilleures performances. Le niveau de scolarisation est en cohérence avec le niveau constaté de l'élève. Les performances varient selon l'origine sociale, notamment parmi les élèves présentant des troubles physiques. Enfin, hormis en calcul, les écarts entre sexes sont peu marqués. [Note d'information, 2019, n° 19-01, 4p. – Texte intégral](#)

13 900 étudiants en formation d'éducateur spécialisé en 2017 – Yankan Leslie

En 2017, 13 900 élèves sont inscrits dans l'un des 85 établissements dispensant une formation d'éducateur spécialisé, dont 4 300 en première année. Le nombre de diplômés de cette formation s'élève à 4 100 en 2017. Il a baissé de 10 % en cinq ans, ce qui s'explique en partie par un recul du nombre d'inscrits en première année depuis plusieurs années. L'âge moyen d'entrée en formation est de 23 ans. Les étudiants de première année sont nettement plus jeunes que ceux des autres formations sociales (31 ans pour l'ensemble), notamment parce qu'ils sont plus souvent en formation initiale (53 % contre 30 % dans l'ensemble des formations sociales). Bien que 77 % des étudiants de première année soient des femmes, celles-ci sont moins nombreuses que dans l'ensemble des formations sociales (84 %). Le niveau exigé pour intégrer une formation d'éducateur spécialisé est celui du baccalauréat ou un diplôme équivalent. C'est le diplôme le plus élevé obtenu par 68 % des nouveaux inscrits en première année, tandis que 23 % ont au moins un diplôme de niveau bac +2. Sept étudiants sur dix perçoivent une aide financière pour leur formation. Pour 56 % d'entre eux, elle provient soit d'un conseil régional ou départemental, soit elle dépend de leur statut de demandeur d'emploi. [Etudes et résultats, Drees, 2019, n° 1104, 4p. – Texte intégral](#)

Enquête sur la pratique des activités sportives dans les établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes handicapées. Synthèse des résultats – Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées, Ministère des Sports

Le développement des activités physiques et sportives (APS) pour toutes les personnes en situation de handicap est une volonté affirmée du Gouvernement concrétisée par les travaux du Comité interministériel du handicap (CIH), réuni le 25 octobre 2018. Pour soutenir cette ambition, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Direction des sports (DS), avec l'appui du Pôle ressources national sport et handicaps (PRNSH), ont réalisé une enquête nationale pour mieux connaître l'état de la pratique des activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap, menées par les établissements et services médico-sociaux (ESMS). L'analyse des résultats fondée sur un ensemble de 1 565 réponses, démontre que 83 % des ESMS accompagnant des enfants et des adultes proposent des activités physiques et sportives. Si ce résultat brut peut apparaître encourageant, il ne saurait masquer les efforts à faire pour accroître le nombre de sportifs en situation de handicap. [Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées, Ministère des Sports, 2019, 81p. – Voir la synthèse](#)

La formation professionnelle des personnes handicapées entre 2014 et 2016. Une forte hausse des formations des personnes en recherche d'emploi et des entrées en apprentissage – DARES

En 2016, parmi les personnes en recherche d'emploi entrées en formation, 114 600 sont handicapées (soit 11 % des entrants). Cette augmentation de près de 50 % par rapport à l'année précédente est notamment due à la mise en place du plan "500 000 formations" début 2016. Les régions restent les premiers commanditaires de ces formations pour les personnes handicapées (40 %), même si la part de Pôle emploi s'accroît fortement (33 %). Les entrées de personnes handicapées dans ces dispositifs de formation concernent un peu plus les hommes et nettement moins les jeunes adultes. Concernant la formation en alternance, 3 400 nouveaux contrats d'apprentissage et 2 200 contrats de professionnalisation ont été signés par des personnes handicapées en 2016. Les contrats d'apprentissage, soutenus

par les actions mises en place par l'Agefiph, doublent par rapport à 2012. A contrario, les contrats de professionnalisation diminuent nettement, du fait, notamment, de la baisse des aides financières, alors qu'elles augmentent pour les autres bénéficiaires. [DARES Résultats, 2019, n° 010, 9p.- Texte intégral](#)

Usage du numérique dans le secteur médico-social - 1er état des lieux national – ANAP

Ce document restitue un état des lieux de l'usage du numérique dans le secteur médico-social. Il présente les grands constats issus de l'analyse, les enseignements que l'on peut en retenir et identifie les enjeux de développement du numérique dans le secteur médico-social. [ANAP, 2019, 22p. – Texte intégral](#)

Le ralentissement des dépenses d'aide sociale des départements se confirme en 2017 – Diallo Cheikh Tidiane

En 2017, les dépenses totales d'aide sociale des conseils départementaux, nettes des recouvrements, récupérations et remboursements, s'élèvent à 37,5 milliards d'euros, soit une légère hausse de 0,4 % en euros constants par rapport à 2016 et de 8,6 % depuis 2013. Parmi ces dépenses, 11,6 milliards d'euros sont consacrés aux dépenses nettes d'allocations et d'insertion liées au revenu de solidarité active (RSA). Celles-ci baissent de 1,4 % en euros constants par rapport à 2016, après une hausse de 5,3 % en moyenne par an entre 2013 et 2016. Elles représentent le premier poste des dépenses (31 %) d'aide sociale. L'aide sociale à l'enfance et celle aux personnes handicapées constituent l'une et l'autre 21 % des dépenses (7,7 milliards d'euros). Dans ces deux domaines, les dépenses croissent chacune modérément, de 1,4 % en euros constants en 2017. Les dépenses nettes d'aide sociale destinées aux personnes âgées en représentent 19 % (7,3 milliards d'euros) et sont également en hausse de 1,5 % entre 2016 et 2017. Enfin, les dépenses de personnel, des services communs et d'autres interventions sociales y contribuent à hauteur de 8 %. [Etudes et résultats, Drees, 2019, n° 1105, 4p. – Texte intégral](#)

Système de santé et personnes âgées fragiles ou en perte d'autonomie à l'horizon 2030. Avis adopté à l'unanimité le 22 novembre 2018 – Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie

La Contribution du HCAAM à la Stratégie de transformation de notre système de santé affirme que la transformation du système doit s'appuyer non plus sur l'analyse de l'offre mais sur les services attendus par la population. Il ne s'agit pas d'organiser la présence ou le maintien d'un type d'offreur sur un territoire, en supposant que sa présence permettra de répondre aux besoins des personnes âgées alentour mais d'organiser l'accès de ces personnes, sur chaque territoire, à des services pertinents et de qualité. Pour la majorité des personnes âgées, disposer d'un accompagnement permettant de rester au domicile le plus longtemps possible constitue un service attendu fondamental, qu'il s'agisse d'un logement autonome ou collectif de type habitat intermédiaire. Il suppose de garantir la permanence et la même accessibilité et continuité des soins et services à domicile et en institution, y compris pour les soins non programmés, alors que ces personnes ont une mobilité réduite et un besoin de recours plus fréquent au système de soins. Il suppose aussi de garantir la qualité et la sécurité de ces soins. Les phases de dégradation de l'autonomie trouvent parfois leur origine dans le système de soins : iatrogénie médicamenteuse, hospitalière (notamment suite au recours aux urgences)... Pour ces personnes, encore plus que pour le reste de la population, il convient de remettre en cause la logique de l'hyperspécialisation, qui se traduit par des épisodes d'hospitalisation évitables dont elles sortent trop souvent moins autonomes. [HCAAM, 2018, 20p. – Texte intégral](#)

Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie. Synthèse des rapports d'activité 2017 – Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

En 2016, à la suite de la promulgation de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement et après une phase de préfiguration, les conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ont réussi à s'installer et à coordonner des financements en l'espace de quelques mois sur un modèle partenarial novateur en France. L'année 2017 est la première année complète de fonctionnement pour la grande majorité des conférences. Leur montée en compétence progressive se traduit à l'échelle nationale par le renforcement de leur pilotage et de leur structuration. Les instances formalisent davantage leurs procédures ainsi que le suivi et l'évaluation des projets financés. [...] L'année 2017 est marquée par un accroissement des dépenses réalisées par les conférences pour la prévention de la perte d'autonomie. Les concours financiers versés par la CNSA ont ainsi permis de mobiliser 48,7 millions d'euros supplémentaires au service de la prévention de la perte d'autonomie par rapport à 2016. Leur gestion fait apparaître une attente des départements en termes de pluriannualité... [CNSA, 2018. 84p. – Texte intégral](#)

Un senior à domicile sur cinq aidé régulièrement pour les tâches du quotidien – Brunel Mathieu, Latourelle Julie, Zakri Malika

En 2015, 3 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile déclarent être aidées régulièrement pour les activités de la vie quotidienne, en raison de leur âge ou d'un problème de santé, d'après l'enquête Capacités, aides et ressources des seniors (CARE) de la DREES qui interroge 15 000 personnes à domicile. Elles reçoivent le plus souvent une aide pour le ménage et les courses. Près de la moitié des seniors aidés le sont uniquement par leur entourage, tandis que 19 % le sont uniquement par des professionnels, le tiers restant recevant une aide mixte, c'est-à-

dire à la fois par des aidants professionnels et de l'entourage. Alors que les seniors les plus autonomes sont aidés en majorité uniquement par leur entourage, l'aide mixte devient prépondérante pour les plus dépendants. Quand les seniors sont aidés par un membre de l'entourage, 87 % d'entre eux le sont au moins par le conjoint ou les enfants. Un senior aidé sur deux déclare un seul aidant. Environ une femme aidée sur cinq et presque un homme aidé sur deux le sont uniquement par leur conjoint. Le nombre d'aidants augmente avec le niveau de dépendance. La moitié des seniors les plus dépendants sont aidés plus de 53 heures par semaine, contre moins de 4 heures pour la moitié des plus autonomes. [Etudes et résultats, Drees, 2019, n° 1103, 6p.](#) – [Texte intégral](#)

LU POUR VOUS



L'intimité menacée ? Enjeux éthiques dans la pratique du soin et de l'accompagnement – Jean Miguel (Dir.), Dutier Aurélien (Dir.)

Dans la pratique du soin et de l'accompagnement, les acteurs sont régulièrement confrontés à la question de l'intimité qui interpelle autant les professionnels que les personnes soignées ou accompagnées. En effet, le respect de l'intimité ne saurait se limiter à la seule observation de règles de bonnes pratiques, de recommandations institutionnelles ou encore de principes déontologiques. Il relève d'un questionnement permanent soulevé par les tensions éthiques du quotidien : comment concilier le respect de la pudeur de ce patient et la réalisation de sa toilette intime ? Quel impératif de sécurité pourrait justifier la surveillance vidéo de la chambre de cette résidente ? Quelles sont les informations sur la vie de cette personne strictement nécessaires à son accompagnement ? Comment prendre en compte la vie sexuelle et affective de cet adolescent en situation de handicap ? Comment respecter les secrets et la vie privée de cette personne vulnérable à l'aube du développement du dossier médical partagé, de l'e-santé, de la télémédecine ? [Editions Erès, Collection L'âge et la vie - prendre soin des personnes âgées et des autres, 2019, 253p.](#) – [Fiche détaillée de l'ouvrage](#)

AGENDA NATIONAL

Communiqués de presse

Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé des Personnes handicapées, 18 février 2019

"Consultation longue et majorée pour favoriser le repérage de l'autisme" - [Voir le communiqué](#)

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, 11 février 2019

"Signature de la 2ème charte du handicap de la Conférence des grandes écoles" - [Lire la charte](#)

Défenseur des droits, Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, 11 février 2019

Signature de la convention de partenariat pour l'accès aux droits des personnes quel que soit leur âge ou leur situation de handicap – [Voir le communiqué](#)

Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées, 11 février 2019

"Mesures du CIH - Sport et handicaps" - [Voir le communiqué](#)

Ministère des Solidarités et de la santé, 14 février 2019

"Présentation du projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé en Conseil des ministres" – [Voir le communiqué](#)

Appel à projets, appel à contributions...

Université Lumière Lyon 2, 13 février 2019

Deuxième édition des Trophées Lumière de l'Entreprise Inclusive. Date de dépôt de candidature : 15 mai 2019 – [Pour candidater](#)

APF France handicap, 7 février 2019

Lancement de la plateforme participative dédiée au handicap dans le cadre du grand débat national. Ouverte jusqu'au 15 mars 2019 – [Voir la plateforme](#)

CNSA, IReSP, 31 janvier 2019

Appel à projets "Polyhandicap". Date de dépôt de candidature : 30 mai 2019 – [Lire l'appel](#)

Fondation de France

"Maladie de Parkinson". Date de dépôt de candidature : 24 avril 2019 – [Lire l'appel](#)

Fondation de France

"Recherche clinique et fondamentale sur l'autisme et le neuro-développement de l'enfant" : Date de dépôt des dossiers. 19 juin 2019 – [Lire l'appel](#)

CNAV

"Inégalités dans la vieillesse et les vieillissements" : Appel à articles n° 162 de la revue Gérontologie et Société pour une publication en juin 2020. Envoi des propositions d'articles au plus tard le 3 juin 2019 – [Lire l'appel](#)

Colloques, congrès...**Besançon, 8 mars 2019**

"Culture et handicap" : Journée d'échanges organisée par Les2scènes – Renseignements : secretariat@les2scenes.fr

Nantes, du 14 au 17 mars 2019

32ème Edition du festival Handicap 2019 – [En savoir plus](#)

Rennes, 18 mars 2019

"La culture dans tous ses états, changeons de regard" : 2ème Colloque organisé par les élèves directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social de l'EHESP – [En savoir plus](#)

Evry, 19 mars 2019

"Maître de mon parcours, aussi étroits soient les sentiers" : Colloque CHEMEA 2019 – [En savoir plus](#)

Toulouse, 21 mars 2019

"Schizophrénie et intervention précoce : pour quoi, pour qui, comment ?" : Conférence du SUPEA – [En savoir plus](#)

Grenoble, 21 mars 2019

"Comprendre les troubles du neuro-développement de l'enfant" : 4ème Colloque scientifique national de la FNRS TNA – [En savoir plus](#)

Paris, 22 mars 2019

"L'intime à l'épreuve de la vie institutionnelle" : Colloque organisé par l'Association de Promotion des Soins Psychiques en Institution – [En savoir plus](#)

Toulouse, 22 mars 2019

"Rêvons ensemble la clinique" : 2ème Journée Empan – [En savoir plus](#)

Lyon, 18 juin 2019

"Le handicap au cinéma : images, visages, usages" : Colloque organisé par l'Université Lumière Lyon 2 – [En savoir plus](#)

AGENDA INTERNATIONAL**Appel à projets, appel à contributions...****Université de Bordeaux**

"Accompagnement, médiation et altérités : De l'inclusion prescrite à l'inclusion réelle. Quels apports, bénéfiques, limites et freins pour les élèves et étudiant-e-s malades ou en situation de handicap ?". Date de dépôt des communications : 4 mars 2019 – [Voir l'appel](#)

Colloques, congrès...

Namur, 22 mars 2019

"De la dysphasie... au trouble développemental du langage" : 9ème Colloque international organisé par l'Association scientifique et éthique des logopèdes francophones -ASELF, l'Union professionnelle des logopèdes francophones - UPLF – [En savoir plus](#)

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 et au RGPD 2016/679 du 27 avril 2016 , vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Service Documentation – Ecole des hautes études en santé publique, 15 avenue du professeur Léon Bernard 35043 Rennes Cedex et/ou par mail à bibliotheque@ehesp.fr

Ecole des hautes études en santé publique

(EHESP, Rennes - Sorbonne Paris Cité)

20, avenue George Sand,

93 210 La Plaine Saint Denis - 02 99 02 24 50

En savoir plus sur le [service documentation](#)

Bibliotheque.paris@ehesp.fr

[S'abonner](#) / [Se désabonner](#)